

Acousticien



> Les missions :

L'acousticien apporte des solutions aux problèmes de nuisances par le bruit. Il se rend sur le terrain, et par des mesures, il caractérise les sources de bruit puis conçoit les procédés techniques qui vont réduire le niveau sonore pour le rendre acceptable. De plus en plus, il est consulté en amont des aménagements et des constructions. Prenant en compte les particularités du site, il conseille et préconise l'usage de matériaux appropriés pour que les usagers ne soient pas gênés par le bruit.

> Le niveau de formation :

Il n'existe pas d'école spécifique à la formation d'acousticien. Certaines écoles ou universités (Le Mans, Toulouse) offrent des formations de troisième cycle reposant essentiellement sur la physique et l'électronique. Le diplôme le plus connu est celui d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne, filière AVI (Acoustique et Vibration Industrielles).

De nombreux stages sont également proposés par le Groupement des acousticiens de langue française (GALF).



> Pour en savoir plus

Université de Technologie de Compiègne (U.T.C)
rue Roger Couffolenc - BP 60 379 - 60206 Compiègne Cedex
Tel. : 03 44 23 43 56

**Ministère de l'Aménagement,
du Territoire et de l'Environnement, Mission Bruit**
20 avenue Ségur - 75007 Paris - Tel. 01 42 19 20 21
<http://www.environnement.gouv.fr/>

**Groupement des Ingénieurs Acousticiens (GIAC)
Maison de l'ingénierie**
3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris - Tel. 01 45 23 43 53

> Pour aller plus loin dans le projet

Les conseillers d'orientation/psychologues des centres d'information et d'orientation (CIO) ou des établissements scolaires sont disponibles pour accompagner les porteurs de projets. Les services universitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO) implantés dans les universités proposent aux étudiants un important fond documentaire, des conseils pour l'orientation, et une aide à l'insertion professionnelle. Annuaire des CIO en France : <http://www.education.gouv.fr/orient/listcio.htm>
Annuaire des SCUIO en France : http://www.onisep.fr/national/ou_informer/html/cio_paio_ml_scuio/minihome.htm

Sources : ONISEP - AME



> Le salaire

Pour un débutant diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) : en moyenne, 1 830 euros nets mensuels.



> Les employeurs

L'acousticien peut travailler dans différents domaines : industrie, mécanique, bâtiment... Il peut également être enseignant ou travailler en bureau d'études ou de contrôle.



> Les qualités et les compétences requises

- Bon niveau théorique
- Mobilité
- Capacités à gérer la complexité
- Sens de l'innovation



> Les caractéristiques du métier

L'acousticien ne travaille pas uniquement dans le domaine de l'environnement : il peut également concevoir l'acoustique d'une salle de concerts, d'une discothèque ou de bureaux.



> Les débouchés

Aujourd'hui, le métier d'acousticien se développe et se structure. Etant peu nombreux, l'offre est supérieure à la demande. En effet, les nuisances sonores deviennent une préoccupation majeure qui influence le cadre de vie, en particulier, en zone urbaine.